L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

ORGANE DE LA MAISON DE COMMERCE

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE MATIN, 24 FEVRIER.

Suite de la Première Page.

AFFAIRES ANDERSON.

Motion repoussée.

Hier, le juge Whitaker a rendu sa décision sur la motion pour une nouvelle audition de cause dans l'affaire de Thomas C. Anderson, convaincu d'avoir fourni de faux retours de la paroisse Vernon. La décision contient les points suivants sur les divers moyens présentés par la défense:

Le verdict est d'accord avec les témoignages.

Quant au premier point que James Prince, un des jurés de coroner, n'était pas un juré compétent par défaut d'âge et Anderson, par conséquent, ayant été jugé par cette jurée, en violation de la constitution, la Cour a soutenu que Prince avait juré, d'après cet aveu, qu'il était âgé de 23 ans, qu'il s'était fait inscrire comme électeur et qu'il avait voté en 1876.

C'est à celui qui a fait la motion à prouver qu'il est mineur.

La mère du juré est malade et en démence et il n'y a pas de certificat de sa naissance ou de son baptême.

Le juge alors a rappelé la déposition des témoins dont plusieurs s'étaient contredits en n'ayant pu fixer la date à l'âge de Prince. Quant à Tervalon a qui trois mois auparavant il avait dit qu'il n'avait pas 21 ans, c'était quand Tervalon voulait qu'il se jugât à certaine association dans le but d'obtenir les services de Prince à meilleur marché et Tervalon a dit qu'il avait répondu à Prince: "qu'il était très grand de taille et paraissait avoir plus de 20 ans."

Prince, après le jugement, a dit à Tervalon que sa mère lui avait dit qu'il avait 23 ans.

Les témoignages, pris ensemble, ne prouvent pas l'âge de Prince. Les opinions des témoins et les rapports et oui-dire ont guidé la Cour.

La Cour ne peut pas dire que le juré Prince a juré faussement sur des oui-dire, d'après une masse contradictoire de rapports indéfinis.

En ce qui concerne le point que Jeremiah Lincoln, autre juré, avait exprimé son opinion sur la culpabilité d'Anderson avant le jugement et que cette opinion était fixée, la Cour a soutenu que les trois témoins, interrogés sur ce point, ont déclaré qu'ils n'avaient entendu le juré faire une déclaration semblable.

Quant au témoignage de Littlefield et du sénateur Zacharie, qui, selon la défense, auraient matériellement aidé l'accusé à la preuve de son innocence, la cour a dit que ces deux témoins n'auraient pas détruit les dépositions de McGloin, Coleles et Evans sur la présence d'Anderson à l'ouverture des retours de Vernon, présence attestée aussi par le gouv. Wickliffe, à la nouvelle d'une motion pour un nouveau procès.

Littlefield était là quand la motion a été jugée, mais il n'a pas été sommé par la défense.

Zacharie n'a pas dit positivement qu'Anderson était absent, et quant à l'inexactitude du rapport de Collins, inexactitude alléguée par la défense, il a déclaré que le fond il était correct. Il n'y a point eu d'autre témoignage sur ce point. La demande doit être refusée.

MEETING SUR LA PLACE LAFAYETTE

Le meeting convoqué par le comité exécutif de l'Union des propriétaires, en conséquence de l'interruption du meeting de samedi dernier rue du Canal, a été tenu hier sur la place Lafayette et tout s'est passé de la façon la plus paisible du monde. Il y avait un assez grand nombre d'officiers de police sur la place, mais aucune interruption ne s'étant produite, ils n'ont pas eu à intervenir.

Au début il n'y avait pas plus de quelques centaines de personnes, mais en peu de temps la foule a rapidement grossi et il y avait à neuf heures environ 1500 personnes écoutant le Dr Tebault, qu'interrompaient seulement de temps à autre les applaudissements de ses auditeurs.

Le meeting a été appelé à l'ordre vers neuf heures et demie par le Dr Brickell qui a désigné le Dr Tebault comme président et qui a lu une longue liste de vice-présidents comprenant les noms suivants:

Dr Warren Brickell, Patrick Coyle, Henry Meyer, John Geddes, Ed Ronsset, H B Forney, Voltaire Wiltz, Chas Heath, H Frost, H H Frye, James Demourelle, Dr W E Brickell, A Cavalier, P P Carroll, A Dupré, W H Harris, S H Davis jr, Cap Thos Lucy, John Fredricks, Peter O'Donnell, Victor Demourelle, James Deshan, Arch. Mitchell, L A Marmion, Dr J G Renshaw, E M Purcell, Frank Bory, Chas Stevens, Martin Farrell, Paul Fazende, Sobrano, jge L. Duvignaud, Henry Shepperd M D Terrebonne, Dr Warren Stone, J Paris Childress, Dr W E Mandeville, Guy Duplantier, Dr H Pope, Alex Dimitry, A Doriocourt, A Kerr, P Aveguo, A D Aquin, Chas Fertier, W H Zimmermann et autres.

Le Dr Tebault a mis alors la parole et a prononcé un long discours. Il a traité très brièvement des points suivants:

1° L'abolition des licences.

2° Notre dette municipale.

3° La nécessité d'une nouvelle charte de ville.

4° L'appel d'une convention constitutionnelle.

Point il s'est étendu longuement sur la question des Bons de ville et la nécessité de suspendre l'intérêt de toutes les dettes jusqu'à ce que les cours aient prononcé sur la validité des Bons. Il a développé les idées émises par lui dans un exposé qui a été publié.

La question des Bons est trop connue des lecteurs de l'*Abeille* pour que nous ayons besoin de donner une analyse complète du discours du Dr Tebault; nous signalerons seulement quelques points.

Le docteur a dit que l'union des propriétaires ne défendait les Bons consolidés que parce que le contrat de 1874, en vertu duquel ces Bons existent, est la protection même de la ville contre les autres Bons, et que ce contrat est maintenu à moins qu'elle n'aime à payer que 4 millions de dette au lieu de 24.

Il a discuté la question des Bons de chemin de fer et a critiqué le plan des Bons à primes. Il a exalté l'hilarité des auditeurs en donnant lecture de la lettre par laquelle le président de la Compagnie de loterie de la Louisiane a donné à la main! apparité la permission de faire aussi en loterie.

Dans un autre passage de son discours, l'orateur a dit qu'en dix ans nous avions payé plus de cent millions de taxes et que maintenant nous nous trouvons encore avoir des dettes qui s'élèveront à cent autres millions.

Il a donné lecture d'un rapport du comité de finances du Sénat républicain de 1876 sur la dette de ville, rapport adopté par 31 votes contre 9 et qui déclarait qu'il existait de graves et sérieuses objections contre tous les Bons de ville, autres que les Bons consolidés, car ces Bons sont un antidote de fraude ou ont été émis sans aucun équivalent.

Il a contrasté ce dernier acte du Sénat républicain avec la conduite des législateurs démocrates qui ont voté le bill des Bons à primes.

D'autres orateurs ont été ensuite entendus. On a soumis au meeting les résolutions offertes au meeting de samedi dernier, augmentées des résolutions additionnelles suivantes:

Attendu qu'une assemblée du peuple de la Nlle Orléans a eu lieu, le samedi soir, 16 du courant, à l'angle des rues Canal et Royale, à l'effet de discuter, paisiblement, les questions publiques dont s'occupent actuellement les citoyens de la Louisiane;

Attendu que les citoyens américains ont le droit inaliénable de se réunir sans être molestés par qui que ce soit ou par une organisation quelconque;

Attendu qu'il est du devoir des fonctionnaires de la ville—serviteurs salariés du peuple—de protéger les citoyens assemblés dans le but de discuter les affaires publiques;

Attendu que le meeting de samedi, 16 du courant, a été brutalement interrompu et attaqué, sans motif, par une bande de vauriens;

Attendu que cette interruption et cette attaque a duré au moins deux heures, sans que la police ait essayé de mettre fin au scandale;

Il est résolu que la présente assemblée a lieu à l'effet de présenter et d'adopter de nouveaux préambules et les résolutions adoptées en dépit de la fouge de perturbateurs, et de s'assurer, à quelque prix que ce soit, si les citoyens de la Nlle-Orléans ont encore le droit de s'assembler et de parler librement.

Il est résolu que l'attitude courageuse et indépendante du *Democrat*, de l'*Abeille* et de *Nouvelle Era* au sujet des troubles du tonnerre du 16 février, fait honneur à ces journaux, devrait être convenablement appréciée par la communauté et a notre unanime approbation. Nous espérons que ces journaux continueront à défendre énergiquement les intérêts du peuple et seront de leur influence pour empêcher à l'avenir de pareils désordres;

Il est résolu que nous recommandons, avec plaisir, à tous les bons citoyens, l'article remarquable qui a paru dans le *Nouvelle Era* du 24 février;

Il est résolu que quant à la conduite du *Picayune* et du *Times* dans cette circonstance, nous invite le public à ne pas ces deux journaux ne sont dit il y a quelque mois et nous les laissons dans leur gloire.

Meeting de l'Hôte Royal.

Jeudi soir, un grand et harmonieux meeting des Pères du Royaume et d'Odélice de la maison Royale a eu lieu dans la salle du bal de la rue de San Carlos. Bienfaiteur, Lieutenant Chambellan, à l'Origine, à l'Institution et à l'habileté duquel est dû la plus grande gloire du règne de Sa Majesté, a dit que le mouvement pour la réunion du Roi Odélice était avancé et que dans chaque département le plus grand enthousiasme régnait.

Le Lord Chancelier de l'Origine a rapporté que les taxes du royaume avaient été payées promptement, que les sommes excédaient de beaucoup les dépenses du gouvernement et a recommandé que des mesures fussent prises pour payer le surplus. Cet important sujet sera mis en discussion à la prochaine assemblée du quatrième jeudi du mois, à 7 heures du soir, dans la salle bleu du palais de San Carlos. Hier, nombre de grands personnages sont arrivés au palais de Compiègne.

Législature de la Louisiane.

SÉNAT.

Séance de samedi, 23 février 1878.

La séance est ouverte à onze heures. Mr Willis occupe le fauteuil. Vingt-un membres répondent à l'appel.

Mr Sandiford demande et obtient l'envoi, au comité des corporations et des affaires de paroisse, d'un mémoire du juri de police de la paroisse Natchitoches, demandant la convocation d'une assemblée qui sera chargée de donner à l'Etat une nouvelle constitution.

Mr Boatner, au nom du comité des Chemins et des levées, présente un rapport qui conclut à l'adoption du bill No 143 du Sénat, ordonnant à l'ingénieur d'Etat de faire savoir, à la prochaine Législature, ce que coûterait la construction d'une écluse sur le Tèche et le curage de ce Bayou de façon à le rendre navigable jusqu'au bayou Courtableau; à l'adoption, avec amendement, du bill No 144 du Sénat, ordonnant le curage du bayou Plaquemines.

Les bills suivants sont présentés:

Par Mr Mitchell—Un bill—No 151—qui requit, pour le rachat des terres et des propriétés foncières saisies par l'Etat, pour taxes, les mandats émis, par l'auditeur, en faveur de l'asile des sourds et muets, à Baton Rouge, de l'asile des aliénés, à Jackson, de l'Université de la Louisiane, de l'hôpital de charité de la Nlle-Orléans et de l'hôpital de charité de Shreveport.—Soumis au comité judiciaire.

Par Mr Perkins—Un bill—No 152—qui crée des bureaux de Santé locaux dans tout l'Etat, et les place sous le contrôle du Bureau de Santé de la Louisiane, dont le siège est à la Nelle-Orléans.—Au bureau de Santé et de quarantaine;

Un bill—No 153—qui rend le Clinton and Port Hudson Rail Road Company valet sans impôts de paroisse.—Au comité judiciaire.

Par Mr Goode.—Un bill—No 152—ôdant aux paroisses Lafourche et Terrebonne toutes les terres marécageuses et inondées situées entre le bayou Lafourche et le bayou Terrebonne; pourvoyant à la délégation d'un bureau de cinq commissaires, dont deux devront être choisis par le juri de police de la paroisse Lafourche, deux par le juri de police de la paroisse Terrebonne, un par le gouverneur, et qui devront faire faire les nivellements et les opérations nécessaires, vendre les terres et appliquer le produit des ventes exclusivement au curage; des canaux, à l'ouverture et au curage des bayous, à l'effet de dessécher les terres situées dans les limites du territoire cédé. Mr Goode dit que le Sénat connaissait la partie de l'Etat mentionnée dans le projet de loi, l'adoption de celui ci serait immédiate et que quand viendra le moment du vote, il donnerait des raisons qui ne manquent certainement pas de convaincre les membres de la nécessité de sanctionner le bill. Les terres en question sont, depuis nombre d'années offertes en vente à la place à raison de vingt-cinq cents l'arpent, et celles dont on avait la chance de retirer quelque chose ont trouvé des acheteurs; les autres n'ont absolument aucune valeur. Si le bill est adopté, ajoute Mr Goode, les commissaires, en réunissant une somme d'environ cent cinquante mille piastres, seront à même de faire ouvrir les bayous que bouchent les herbes, l'eau pourra arriver jusqu'au Golfe, et un grand territoire, aujourd'hui inculte et inutile, sera livré à l'agriculture.—Sur la proposition de Mr Goode, le bill est inscrit sur le calendrier et l'impression en est ordonnée.

Par Mr Mercer—Un bill No 154—autorisant les percepteurs à vendre, pardevant notaires, les terres saisies pour taxes d'Etat, et autorisant le rachat de ces terres par les propriétaires ou les intéressés.—Envoyé au comité judiciaire.

Le rapport du comité des deux Chambres sur le bureau du trésorier, sur le bureau de l'auditeur et celui des liquidateurs, est appelé mais non considéré.

Sont adoptés: le bill No 121 du Sénat, relatif aux procès pour prévarication des ventes de propriétés saisies pour taxes; la modification de la Chambre au bill No 4 du Sénat, relatif au montant que recevront les jurés, dans les compagnies—modification qui fixe ce montant à une piastre et demie au lieu d'une piastre; la résolution de la Chambre demandant au Congrès d'aider à la construction du Barataria Ship Canal Company; le bill No 259 de la Chambre, amendant la loi qui incorpore la ville de Kenner, dans la paroisse Jefferson; les modifications au bill No 119 de la Chambre, créant un juge de paix et un constable additionnels dans le troisième ward de la paroisse Caddo.

Mr Mitchell, au nom du comité des chemins de fer, recommande l'adoption, avec amendements, du bill No 163 du Sénat, qui incorpore le New Orleans, Texas and Colorado Rail Road et en facilite la construction.

Est renvoyé indéfiniment, la considération du bill No 74 de la Chambre, ayant trait aux vacances qui pourraient survenir parmi les jurés de police et les constables orcés par les jurés de police.

Le bill No 103 du Sénat, qui déclare illégal le transfert en l'échange de toute propriété aux mineures par hypothèque, est appelé, mais non considéré. Le comité l'a modifié et en a recommandé l'adoption.

Mr Robertson, conformément à l'avis qu'il en a donné à la séance de jeudi dernier, demande que le Sénat revienne sur le vote par lequel le bill qui décrète le transfert du siège du gouvernement de la Nlle Orléans à Baton Rouge, a été repoussé.

On se rappelle que le bill a été rejeté parce qu'il n'a pas obtenu l'assentiment des deux tiers des membres élus.

Le Sénat, par un vote de 19 contre 8, adopte la motion de Mr Robertson, et le projet de loi est soumis de nouveau à la considération des membres.

Sur la motion de Mr Burch, il est mis à l'ordre du jour de lundi prochain, à deux heures et demie.

Le rapport de la majorité du comité chargé de l'examen des livres du trésorier est adopté.

Mr Breaux présente une pétition de résidents d'Ouest Baton Rouge; c'est une demande de changement des bornes qui séparent la paroisse de la paroisse Pointe Coupée.

Le bill No. 259 de la Chambre, relatif à la police de la Nlle Orléans, est, sur la proposition de M. White, renvoyé à lundi prochain.

M Boatner présente un bill,—No 186—abrogeant toutes les lois qui accordent aux fermiers des privilèges sur les produits des récoltes de l'année.—Envoyé au comité de commerce et d'agriculture.

Le même sénateur fait soumettre, au comité des terres publiques et des levées, un bill—No. 187—qui crée un fonds pour l'entretien des levées et divise l'Etat en districts de levées.

Le président communique au Sénat une lettre du professeur Fontaine sur le desèchement—Envoyée au comité de navigation intérieure et de desèchement.

Le Sénat s'ajourne à lundi, 25 du courant, à midi.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Séance du 22 février.

La Chambre est appelée à l'ordre à onze heures du matin par l'orateur Bush. Il y a 85 membres présents et un quorum.

M. Fitzpatrick d'Orléans, présente une pétition des citoyens du 2 se ward, protestant contre le projet de faire don de certains terrains dans le ward à des chemins de fer.

M. Kidd, de Jackson, appelle la résolution des deux Chambres, demandant au Congrès d'aider à construire le canal aux Valsecocs de Barataria.—Adoptée.

M. McGehee, d'Ouest Féliciana, rappelle la résolution, demandant au Congrès de passer un bill pour reconstruire la maison d'Etat à Baton Rouge, détruite par les troupes fédérales pendant la guerre.—Adoptée.

M. Voorhies, d'Orléans, appelle la résolution accordant leur *per diem* à J. S. Robinson et à L. J. Souez, jusqu'au moment où leurs contestations ont été réglées.

Adoptée.

RAPPORTS DES COMITÉS.

Les rapports suivants sont présentés:

Par le comité sur les corporations, un rapport favorable sur le bill pour incorporer le collège de Marville; un rapport favorable également sur les bills pour incorporer les villages de Franklin, de Westlake, et de Washington et de Pineville.

Par le comité sur les relations fédérales, un rapport favorable sur la résolution relative à certaine Bons d'Etat en dépôt à Washington, District de Colombie.

Le comité sur la Constitution soumet un rapport partagé sur la résolution de M. Kidd, pour s'assurer du sentiment public à l'égard d'une convention constitutionnelle.

Trois membres du comité se déclarent en faveur de la résolution et trois autres contre; il y a deux opposants.

La résolution est mise à l'ordre du jour pour mercredi, à une heure de l'après-midi.

BILLS PRÉSENTÉS ET RÉFÉRÉS.

Les bills suivants sont présentés:

Par Mr Voorhies, d'Orléans, un bill pour protéger contre l'incendie.

Référé au comité sur les édifices publics.

Par Mr Richardson, de Calcasieu, un bill pour incorporer le village de Lake Charles, dans la paroisse Calcasieu.

Référé au comité sur les corporations.

Par Mr De Lacy, de Rapides, un bill demandant au gouvernement de gouverner la Législature en session extraordinaire pendant cinq jours, à l'expiration de la session actuelle.

Référé au comité sur les voies et moyens.

L'ORDRE DU JOUR.

Le bill de revenu est pris en considération.

Un amendement de Mr Brézard, d'Opelousas, prescrivant aux tous biens meubles évalués à plus de $250, en exceptant les portraits de famille, seront sujets à la taxe, est accepté, et la section ainsi modifiée est adoptée.

Le dixième paragraphe, taxant tous les salaires au dessus de mille piastres, est également adopté.

La Chambre s'ajourne ensuite jusqu'au lendemain à onze heures.

Séance du 23 février.

La Chambre est appelée à l'ordre à onze heures par l'Orateur Bush, qui déclare un quorum présent, 81 membres ayant répondu à l'appel nominal.

Mr Kendall de Caddo, présente une pétition demandant au comité des dépenses contingentes de s'enquérir de L. J. Speer a droit à des frais de route.

Décidé immédiatement sur le bureau.

La pétition de la Faculté de Médecine relative à la vaccination est déposé sur le bureau.

La pétition de A. S. Leonhard est également déposée sur le bureau.

Mr Sullivan, d'Ouest Féliciana, soumet la pétition d'Horace E. Hill.

Référée au comité sur les terres et les levées.

TROP DE RÉCLAMATIONS.

M. Tremoulet, d'Orléans, président du comité sur les réclamations, déclare qu'il y a tant de réclamations qui ont été soumises au comité, qu'il est impossible de les examiner avec soin pendant la session actuelle. Le montant total de ces réclamations s'élève à $850,000. Il présente donc sous forme de rapport un bill qui pourvoit à la formation d'une commission chargée de s'occuper de ces réclamations après l'ajournement de la Législature. Le bill est lu deux fois et est déposé momentanément sur le bureau, en vertu des règlements.

BILLS ADOPTÉS FINALEMENT.

M. Newsom, de Tangipahoa, appelle la résolution des deux Chambres, demandant au Congrès national de retirer les obstacles à la navigation dans la rivière Tangipahoa.

En vertu d'une suspension des règlements, la résolution est adoptée finalement.

Les bills suivants sont également adoptés, ayant trait aux troisième lecture:

Le bill pour prolonger la charte de la "New Orleans Savings Institution;" le bill pour incorporer le village de Pineville, le bill pour modifier les termes de la Cour du Sixième District Judiciaire.

BILLS PRÉSENTÉS ET RÉFÉRÉS.

Les bills suivants sont présentés et référés:

Par le comité sur les allocations, Mr Toler, de Richland, président, un bill relatif aux réclamations contre l'Etat qui datent d'avant le 1er janvier 1873.

Référé au comité judiciaire.

Par M. Gissle, d'Union, un bill pour amender l'acte No 103 de 1877.

Référé au comité judiciaire.

Par M. Gantt, de St Landry, un bill pour incorporer une compagnie de pompiers.

Référé au comité sur les corporations.

Par M. Warmoth, de Plaquemines, un bill pour fixer le salaire du coroner de la paroisse Plaquemines.

Référé au comité sur les affaires paroissiales.

Par M. Barrow, de Pointe Coupée, un bill pour incorporer le village de Campbell.

Référé au comité sur les corporations.

Par M Magloire, d'Avoyelles, un bill pour venir au secours de Joseph Escoto.

Référé au comité sur les réclamations.

Par M Hastings, d'Orléans, un bill pour venir au secours de Thomas C. Maxwell.

Référé au comité judiciaire.

LES AMENDEMENTS CONSTITUTIONNELS.

L'amendement constitutionnel No 11, le nouvel amendement proposé par le Sénat réorganisant le système judiciaire de l'Etat, et créant des cours de circuit formées par tous les premiers juges de district, est pris en considération.

Après quelques débats, Mr Lyons, d'Est Féliciana, fait la motion d'adopter.

Le vote est comme suit:

Oui—91.

Non—6.

L'amendement ayant reçu une majorité de plus des deux tiers, est adopté finalement.

L'amendement constitutionnel No 12 qui devient l'amendement No 13, est pris en considération.

Mr Hill, d'Orléans, soumet en vert cette amendement constitutionnel No 13:

Le Bureau par les impositions publiques, consulte d'initiative avec le terme du journal officiel soit accrédité au journal qui demandera au prix modérée pour l'insertion des annonces.

M. Creary, d'Orléans, propose comme amendement à l'amendement d'ajouter cette clause: sans distinction de politique.

M. Warmoth, de Plaquemines, demande d'ajouter aussi sans distinction de couleur ou de condition première de servitude.

La motion est acceptée par M. Creary Mr Vorchies, d'Orléans, fait la motion de déposer la question entière sur le bureau.

Il retire sa motion aussitôt pour en permettre les débats.

Mr Hill dit que son but en proposant cet amendement est d'éviter qu'un traité mentionné soit accepté à un journal officiel pour des raisons politiques.

Mr Warmoth, de Plaquemines, propose de l'amendement pour compter le *Republican* au *Democrat*, naturellement à l'avantage du premier.

Le mouvement proposé par Mr Creary est rejeté.

Sur l'adoption de l'amendement constitutionnel proposé par Mr Hill le vote est comme suit:

Oui—Soixante-quatorze.

Non—Vingt-et-un.

L'amendement ayant obtenu une majorité de moins de deux tiers est rejeté.

L'amendement constitutionnel No 16 qui devient l'amendement No 15 est pris en considération.

En vertu de texte:

M. Bridger, de Caldwell, propose comme amendement de substituer $2,500 à $3,000 pour le salaire du Surintendant de l'Instruction publique.

Rejeté.

Sur l'adoption de l'amendement No 15, le vote est comme suit:

Oui—Quatre-vingt.

Non—Huit.

L'amendement ayant obtenu une majorité des deux tiers est adopté finalement.

La séance est alors levée.

Séance du soir.

La Chambre est appelée à l'ordre à onze heures par l'orateur Bush qui déclare un quorum présent.

Mr Leonard, de Caddo, appelle le bill révoquant les sections des Statuts Révisés qui exigeant que les médecins, les sages-femmes et les avocats produisent au greffier un certificat attestant que leur licence a été payée avant de pouvoir intenter une poursuite.

La Chambre refuse de suspendre les règlements pour passer à la troisième lecture du bill.

Le bill relatif à l'inspection des huiles de pétrole est adopté finalement.

Mr Gaskins, de Lincoln, propose comme amendement à l'amendement d'ajouter cette clause: sans distinction de politique.

Mr Warmoth, de Plaquemines, propose d'ajouter aussi sans distinction de couleur ou de condition première de servitude.

La motion est acceptée par M. Gissle.

Mr Gaskins, de Lincoln, propose comme amendement à l'amendement d'ajouter cette clause: sans distinction de politique.

Mr Warmoth, de Plaquemines, propose d'ajouter aussi sans distinction de couleur ou de condition première de servitude.

La motion est acceptée par M. Creary.

Mr Vorchies, d'Orléans, fait la motion de déposer la question entière sur le bureau.

Il retire sa motion aussitôt pour en permettre les débats.

Mr Hill dit que son but en proposant cet amendement est d'éviter qu'un traité mentionné soit accepté à un journal officiel pour des raisons politiques.

Mr Warmoth, de Plaquemines, propose de l'amendement pour compter le *Republican* au *Democrat*, naturellement à l'avantage du premier.

Le mouvement proposé par Mr Creary est rejeté.

Sur l'adoption de l'amendement constitutionnel proposé par Mr Hill le vote est comme suit:

Oui—Soixante-quatorze.

Non—Vingt-et-un.

L'amendement ayant obtenu une majorité de moins de deux tiers est rejeté.

L'amendement constitutionnel No 16 qui devient l'amendement No 15 est pris en considération.

En vertu de texte:

M. Bridger, de Caldwell, propose comme amendement de substituer $2,500 à $3,000 pour le salaire du Surintendant de l'Instruction publique.

Rejeté.

Sur l'adoption de l'amendement No 15, le vote est comme suit:

Oui—Quatre-vingt.

Non—Huit.

L'amendement ayant obtenu une majorité des deux tiers est adopté finalement.

La séance est alors levée.

Séance du soir.

La Chambre est appelée à l'ordre à onze heures par l'orateur Bush qui déclare un quorum présent.

Mr Leonard, de Caddo, appelle le bill révoquant les sections des Statuts Révisés qui exigeant que les médecins, les sages-femmes et les avocats produisent au greffier un certificat attestant que leur licence a été payée avant de pouvoir intenter une poursuite.

La Chambre refuse de suspendre les règlements pour passer à la troisième lecture du bill.

Le bill relatif à l'inspection des huiles de pétrole est adopté finalement.

Mr Gaskins, de Lincoln, propose comme amendement à l'amendement d'ajouter cette clause: sans distinction de politique.

Mr Warmoth, de Plaquemines, propose d'ajouter aussi sans distinction de couleur ou de condition première de servitude.

La motion est acceptée par M. Creary.

Mr Vorchies, d'Orléans, fait la motion de déposer la question entière sur le bureau.

Il retire sa motion aussitôt pour en permettre les débats.

Mr Hill dit que son but en proposant cet amendement est d'éviter qu'un traité mentionné soit accepté à un journal officiel pour des raisons politiques.

Mr Warmoth, de Plaquemines, propose de l'amendement pour compter le *Republican* au *Democrat*, naturellement à l'avantage du premier.

Le mouvement proposé par Mr Creary est rejeté.

Sur l'adoption de l'amendement constitutionnel proposé par Mr Hill le vote est comme suit:

Oui—Soixante-quatorze.

Non—Vingt-et-un.

L'amendement ayant obtenu une majorité de moins de deux tiers est rejeté.

L'amendement constitutionnel No 16 qui devient l'amendement No 15 est pris en considération.

En vertu de texte:

M. Bridger, de Caldwell, propose comme amendement de substituer $2,500 à $3,000 pour le salaire du Surintendant de l'Instruction publique.

Rejeté.

Sur l'adoption de l'amendement No 15, le vote est comme suit:

Oui—Quatre-vingt.

Non—Huit.

L'amendement ayant obtenu une majorité des deux tiers est adopté finalement.

La séance est alors levée.

Séance du soir.

La Chambre est appelée à l'ordre à onze heures par l'orateur Bush qui déclare un quorum présent.

Mr Leonard, de Caddo, appelle le bill révoquant les sections des Statuts Révisés qui exigeant que les médecins, les sages-femmes et les avocats produisent au greffier un certificat attestant que leur licence a été payée avant de pouvoir intenter une poursuite.

La Chambre refuse de suspendre les règlements pour passer à la troisième lecture du bill.

Le bill relatif à l'inspection des huiles de pétrole est adopté finalement.

Mr Gaskins, de Lincoln, propose comme amendement à l'amendement d'ajouter cette clause: sans distinction de politique.

Mr Warmoth, de Plaquemines, propose d'ajouter aussi sans distinction de couleur ou de condition première de servitude.

La motion est acceptée par M. Creary.

Mr Vorchies, d'Orléans, fait la motion de déposer la question entière sur le bureau.

Il retire sa motion aussitôt pour en permettre les débats.

Mr Hill dit que son but en proposant cet amendement est d'éviter qu'un traité mentionné soit accepté à un journal officiel pour des raisons politiques.

Mr Warmoth, de Plaquemines, propose de l'amendement pour compter le *Republican* au *Democrat*, naturellement à l'avantage du premier.

Le mouvement proposé par Mr Creary est rejeté.

Sur l'adoption de l'amendement constitutionnel proposé par Mr Hill le vote est comme suit:

Oui—Soixante-quatorze.

Non—Vingt-et-un.

L'amendement ayant obtenu une majorité de moins de deux tiers est rejeté.

L'amendement constitutionnel No 16 qui devient l'amendement No 15 est pris en considération.

En vertu de texte:

M. Bridger, de Caldwell, propose comme amendement de substituer $2,500 à $3,000 pour le salaire du Surintendant de l'Instruction publique.

Rejeté.

Sur l'adoption de l'amendement No 15, le vote est comme suit:

Oui—Quatre-vingt.

Non—Huit.

L'amendement ayant obtenu une majorité des deux tiers est adopté finalement.

La séance est alors levée.

DEPECHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

LA GUERRE EN ORIENT.

LES MENACES DE LA RUSSIE.

Le correspondant viennois du Times confirme la nouvelle que le czar a renoncé d'occuper Constantinople. Le Porte hésite à déserter une ville conditions de paix de la Russie qui supprimant virtuellement la domination turque en Europe, excepté dans le voisinage immédiat de Constantinople. La Porte tient consommant des conseils de cabinet cette arriver à un résultat.

Le Telegraph dit qu'on ne peut guère espérer le rétablissement du comte Russell. Il considère que la crise actuelle est complètement perdu l'usage d'un poumon. D'autres journaux, cependant, n'hésitent pas que sa position soit de nature à causer une anxiété immédiate.

LA PLOTTE TURQUE.

Londres, 23. — L'agence Reuter publie une dépêche de Constantinople, en date de 23, où il est dit:

Le texte des conditions de paix renferme une stipulation, d'après laquelle aux principaux transports de la flotte turque, l'Angleterre cédée à la Russie, prétexte qu'autrement la Porte pourrait les vendre à l'Angleterre.

Le Sultan a objecté à cette condition; il a proposé que l'empereur de Russie ne navires et il a promis de ne les céder à aucune puissance étrangère.

L'incident s'est terminé par l'engagement de la Porte de ne pas vendre ces cuirassés à l'Angleterre; moyennant quoi la Russie retire sa demande d'une occupation immédiate. On apprend que le traité est sur le point d'être signé. Il est probable que le grand duc Nicolas de Russie visitera le Sultan dans sa capitale.

LA PRESSE ANGLAISE.

Londres, 23.—Le Times et le Daily Telegraph regardent toujours la situation comme très peu satisfaisante. Le Daily Telegraph dit ce ne peut rien imaginer de plus sombre que la perspective de l'avenir.

Le Times dans son principal article éditorial dit qu'il considère la situation comme étant très alarmante. L'Europe dit il, est armée jusqu'aux dents, et ce droit encore ses armements, tous les jours. Tous les pays de l'Europe ne peuvent plus accorder en confiance aux ministres que s'ils peuvent contrôler les ressources qui s'élèvent de cette crise.

LA GUERRE EN TRANSCAUCASIE.

Athènes, 23—Les Turcs ont repris Plevna et l'ont entièrement détruit par le feu. Les insurgés grecs, après s'être bravement défendus, se sont rendus à Kalchan.

FRANCE.

MESURES FINANCIÈRES.

Versailles, 23.—La Chambre des députés a repoussé le bill Lévy, qui est approximativement de la nature du bill qui permet une loterie à la perception des revenus en nature sans attendre que le budget ait mentionné le budget.

ITALIE.

LA POLITIQUE DU VATICAN.

Londres, 23—Une dépêche de Rome au Standard, dit que les Cardinaux Sacrés se sont réunis lundi à discuter l'attitude que doit adopter le Saint Siège envers le gouvernement italien.

Rome, 23—Le cardinal McCloskey est arrivé.

LE PARLEMENT ALLEMAND.

Londres 23—Le Daily News reçoit de Berlin une dépêche annonçant que si les patriotes libéraux ne réussissent pas à faire nommer Herr Bennigsen au nouveau poste de vice chancelier, ils rejetteront la loi financière en ce moment discussion et forceront ainsi Herr Camphausen à se démettre. Si le courage des libéraux ne faiblit pas, les conséquences pourront être graves.

RETOUR DES SOLDATS.

Le Times reçoit une dépêche annonçant que le gouvernement espagnol permettra à 10,000 soldats espagnols de revenir de Cuba immédiatement.

WASHINGTON.

Washington, 23—Un navire à voiles de Portsmouth, qui est venu ces dernières nuits de San Francisco par le cap Horn, a été ajouté à la flotte qui se rendra à l'exposition de Paris.

LE SILVER BILL.

C'est encore une question douteuse de savoir si le Président Hayes signera le Silver Bill, mais on croit qu'il mettra à l'état de loi malgré cela. On dit que le secrétaire Sherman a mis en marche toutes les monnaies pour se préparer à frapper des dollars en argent aussitôt que le matériel le permet.

LE BILL DES TARIFS.

Le comité des voies et moyens à la Chambre avance rapidement avec le bill des tarifs; il aura fini la semaine prochaine.

On dit confidentiellement que les droits sur le tabac seront réduits, et qu'on abolira l'impôt sur le revenu.

MAUVAIS CAS.

Washington, 23—Thos. P. Chaney, surintendant du service postal dans la Nlle-Angleterre, est accusé, entre autre chose, d'avoir fourni des certificats attestant des services qui n'ont pas été rendus.

Bulletin Météorologique.

Washington, 23.—Dans les Etats à l'Est du Golfe, baisse barométrique, vents forts du nord-est et du nord-ouest, temps clair ou partiellement couvert.

Dans les Etats à l'Ouest du Golfe, hausse barométrique suivie d'une baisse, vents forts du nord, tempêtes à l'est et au sud et devenant plus chauds; temps clair ou partiellement couvert.

CAISSIER ASSASSINÉ.

Dexter, Maine, 23.—Hier soir, J. W. Barrow, trésorier de la Dexter Savings Bank, s'était pas retourné chez lui comme d'ordinaire, on l'a cherché à la banque. Quand les portes de la banque d'Epargne ont été ouvertes, les appartements avaient été forcés, et les plaintes de Barrow se faisaient entendre dans la cave où il était enfermé; quand on l'a pu entrer dans la cave on a trouvé gisant sur le parquet, avec des monnaies, bâillonné et une corde au cou.

On l'a relevé sans connaissance et il est mort à 8 heures 30 minutes ce matin. Il avait reçu plusieurs blessures dans la tête. Les voleurs n'ont pas pris cent dollars et il est probable qu'ils ont manqué le trésorier par ce qu'il a refusé d'ouvrir le coffre-fort.

RÉCOMPENSE OFFERTE.

Dexter, Maine, 23—Les administrateurs de la Dexter Savings Bank ont offert une récompense de $10,000 pour l'arrestation des meurtriers du trésorier défunt G. W. Barrot. On ne sait rien encore.

BRIGANDAGE AU TEXAS.

Galveston, 23—Le News reçoit de Dallas une dépêche spéciale en date du 23, où il est dit: Hier soir, le train allant par sud sur la ligne centrale, a été abordé à la station d'Allen par 8 hommes qui ont dévalisé le wagon de l'Express de $2,500. Le train est arrivé à la station d'Allen qu'un homme a sauté dans la chambre de l'ingénieur, couvrant l'ingénieur et le chauffeur avec un revolver.

Les malfaiteurs ont ensuite ordonné au chauffeur de mettre en mouvement le wagon de l'Express, quand le messager Thomas a commencé le combat en tirant trois coups de feu sur les voleurs et en atteignant un qu'on croit être le chef. Les voleurs ont tiré cinq ou six coups sur le messager, et ont précipitant, en contrebande maître de lui, ont saisi les cordons de la cloche, puis avec une vengeance, ils ont obligé le wagon de l'express de la ligne.

Ils forcèrent le messager à ouvrir le coffre-fort d'où ils tirèrent $2,500 en espèces, sans aucun reçu, ni papiers qui contenait environ $400. Ces voleurs étaient tous masqués, excepté celui qui a levé son revolver sur l'ingénieur et le chauffeur. Les voyageurs étaient complètement désorientés; on ne les a pas inquiétés, cependant.

Un des voleurs a proposé de faire une ronde parmi les voyageurs, mais le chef lui a répondu de ne pas le faire. Après s'être assuré de leur butin les voleurs ont monté sur leurs chevaux attachés à quelque distance de la gare, et se sont éloignés vers l'est. Il y a 100 hommes parmi les voyageurs sans d'hommes pour prendre les voleurs; mais ils étaient complètement désarmés, qu'à l'exception du